

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION
« GAT VIE »**

Siège Social : 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « **GAT VIE** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	AU 31/12/2013			NET AU 31/12/2012
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	249 568	248 416	1 152	39 157
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		249 568	248 416	1 152	39 157
Actifs corporels d'exploitation		223 436	151 715	71 721	74 763
AC21 Installations techniques et machines		193 685	126 401	67 284	71 392
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		29 751	25 314	4 437	3 371
Placements	Note 5	23 880 205	815 625	23 064 580	17 062 612
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		3 214 665		3 214 665	3 590 888
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				-	406 223
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		3 214 665		3 214 665	3 184 665
AC33 Autres placements financiers		20 665 540	815 625	19 849 915	13 471 724
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		13 554 882	772 190	12 782 692	6 207 605
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		4 309 827	29 685	4 280 142	4 462 571
AC334 Autres Prêts		62 033		62 033	62 771
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				-	1 500 000
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte		2 738 798	13 750	2 725 048	1 238 777
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes				-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 6	90 154		90 154	-
AC510 Provisions pour primes non acquises		90 154		90 154	-
AC530 Provisions pour sinistres Vie				-	-
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie				-	-
Créances	Note 7	2 709 692	146 417	2 563 275	2 019 229
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe		976 641	146 417	830 224	994 566
AC611 Primes acquises et non émises		140 855		140 855	118 052
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		835 786	146 417	689 369	876 514
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		67 757		67 757	66 869
AC63 Autres Créances		1 665 294		1 665 294	957 794
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		914 240		914 240	766 040
AC633 Débiteurs divers		751 054		751 054	191 754
Autres éléments d'Actif	Note 8	1 038 236	42 083	996 153	785 004
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		596 385	42 083	554 302	172 977
AC721 Frais d'acquisition reportés		209 071		209 071	346 772
AC722 Charges à répartir		9 078		9 078	45 899
AC73 Comptes de régularisation Actif		223 702		223 702	219 356
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		209 359		209 359	188 799
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		14 343		14 343	30 557
Total de l'Actif :		28 191 291	1 404 256	26 787 035	19 980 764

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan		Notes	31/12/2013	31/12/2012
cp1	Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	3 000 000
cp2	Réserves et primes liées au capital		332 781	332 781
cp4	Autres capitaux propres		443 314	443 314
cp5	Résultat reporté		-2 181 957	-2 332 420
Total capitaux propres avant résultat :			5 594 138	1 443 675
cp6	Résultat au 31/12		274 602	150 463
Total capitaux propres avant affectation :			5 868 740	1 594 138
PA2	Provisions pour autres risques et charges		106 102	113 457
PA22	provisions pour impôts		-	0
PA23	Autres provisions		106 102	113 457
			4 485	6 242
<i>Crédit Fournisseurs d'Immobilisations</i>				
PA3	Provisions techniques brutes	Note 10	16 896 618	15 159 374
PA320	Provisions d'assurances Vie		16 185 142	14 241 210
PA330	Provisions pour sinistres Vie		589 929	817 429
PA340	Provisions pour participation aux bénéfices Vie		46 585	27 603
PA360	Autres provisions techniques Vie		74 962	73 131
PA4	Provisions des Contrats en Unité de Compte		2 973 141	1 532 827
PA6	Autres dettes	Note 11	682 330	1 227 641
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		90 154	0
PA63	Autres dettes		592 176	1 227 641
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		254 283	144 532
PA634	Créditeurs divers		317 951	1 083 037
PA635	Concours bancaires		19 942	72
PA7	Autres passifs	Note 12	255 619	347 085
PA71	Comptes de régularisation passif		255 619	347 085
Total des capitaux propres et du Passif :			26 787 035	19 980 764

**Etat de résultat technique vie de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE		Notes	Opérations Brutes au 31/12/2013	Cessions au 31/12/2013	Opérations Nettes au 31/12/2013	Opérations nettes 2012
PRV1	Primes	Note 13	6 356 724	<45 421>	6 311 303	4 553 642
	PRV11 Primes émises et acceptées		6 356 724	-45 421	6 311 303	4 553 642
PRV2	Produits de placements	Note 14	1 378 745		1 378 745	2 808 183
	PRV21 Revenus des placements		1 077 550	-	1 077 550	621 534
	PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		87 001	-	87 001	1 662 004
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		214 194	-	214 194	524 645
PRV3	Plus values non réalisées sur placements					
PRV4	Autres produits techniques				-	-
CHV1	Charge de sinistres	Note 15	-2 178 133	29 663	<2 148 470>	<1 706 736>
	CHV11 Montants payés		-2 397 597	125 400	<2 272 197>	<1 334 148>
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres		219 464	-95 737	123 727	<372 588>
CHV2	Variation des autres provisions techniques	Note 16	-3 397 023	<66>	<3 397 089>	<2 196 075>
	CHV21 Provisions d'assurance vie		-2 083 302	-66	<2 083 368>	<693 009>
	CHV22 Autres provisions techniques		-20 814		<20 814>	29 761
	CHV23 Provisions sur Contrats en Unité de compte		-1 292 907		<1 292 907>	<1 532 827>
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	Note 17	-128 087		<128 087>	<140 791>
CHV4	Frais d'exploitation	Note 18	-715 444		<715 444>	<862 532>
	CHV41 Frais d'acquisition		-430 822		<430 822>	<541 534>
	CHV43 Frais d'Administration		-284 622		<284 622>	<320 998>
CHV5	Autres charges techniques	Note 19	-704 253		<704 253>	<349 516>
CHV9	Charges des placements	Note 20	-332 540		<332 540>	<1 886 510>
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-47 151		<47 151>	<56 497>
	CHV92 Correction de valeur sur placements		-36 465		<36 465>	<1 638 386>
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-248 924		<248 924>	<191 627>
CHV12	Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	Note 21	<238 550>		<238 550>	<80 353>
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie		41 439	<15 824>	25 615	139 311

**Etat de résultat de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Etat de Résultat		Notes	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
RTNV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>			
RTV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		25 615	139 311
CHNT2	<u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie</u>		238 550	80 353
PRNT2	Autres produits non techniques		11 243	113 608
CHNT3	Autres charges non techniques		-806	<178 186>
	Résultats provenant des activités ordinaires		274 602	155 086
CHNT4	Impôts sur le Résultat			<4 623>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	Note 22	274 602	150 463
	Effet des modifications comptables			
	Résultat net après modifications comptables :		274 602	150 463

**Tableau des engagements reçus et donnés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé		31/12/2013	31/12/2012
HB1	Engagements reçus	999 895	711 945
	Avals, cautions de garanties sur conventions de portage	699 945	711 945
	Autres engagements reçus	299 950	
HB2	Engagements donnés		949 651
	HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres		
	HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
	HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		949 651
	HB24 Autres engagements donnés		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

**Etat de flux de trésorerie de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
(Exprimé en dinars tunisiens)**

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés		6 136 641	3 957 261
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-	2 310 858	1 407 881
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)			
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-	112 362	103 803
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-	66 509	315 593
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	18 677 801	13 106 875
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers		11 235 270	10 284 342
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	651 304	179 284
E16 Produit financiers reçus		827 886	929 111
E17 Impôts sur les bénéfices payés			
E18 Autres mouvements		10 393	1 736
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	Note 23	- 3 608 645	59 012
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	29 900	
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			66 677
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	Note 24	- 29 900	66 677
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		4 000 000	
F2 Dividendes et autres distributions			
F3 Encaissements provenant d'emprunts			
F4 Remboursements d'emprunts			
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	Note 25	4 000 000	-
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		361 455	125 689
Trésorerie de début d'exercice		214 988	89 299
Trésorerie de fin d'exercice		576 443	214 988

Les Notes aux Etats Financiers au 31.12.2013

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance vie et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance vie.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

En 2013, et suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2013, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société de ' Société Tunisienne d'assurance Vie et de Capitalisation « AMINA »' à 'GAT Vie'.

En plus, et dans l'objectif de renforcer l'assise financière de la société et d'améliorer le taux de représentation des engagements techniques, la même Assemblée a décidé l'augmentation du capital de la société de 4 000 000 Dinars pour le porter à 7 000 000 Dinars. Le montant de l'augmentation a été libéré totalement en 2013.

Sur le Plan Commercial l'année 2013 a été marquée par le lancement de la commercialisation du contrat 'VALORIS' qui est un contrat en Unité de Compte Individuel.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des Etats financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au Coût Moyen Pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'Évaluation des placements représentatifs des contrats en Unité de Compte est faite à la valeur de marché.

La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

1) Les Provisions Mathématiques :

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

2) Les provisions pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2013 et dont la déclaration est parvenue le début de l'exercice 2014.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

3) Les réserves de stabilité :

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

4) Les Provisions pour Participation aux bénéfiques :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des Participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

5) Les Provisions des Contrats en Unités de Compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

- **Les Etats de Résultat :**

Conformément à la Norme Comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance vie et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance vie. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat. Le montant à transférer dépend de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet, le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

- **Les états financiers :**

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance vie ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2013 totalise tant à l'actif qu'au passif 26 787 035 dinars (dont 5 594 138 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 19 980 764 dinars en 2012 accusant ainsi une hausse de 34%.

L'exercice 2013 a dégagé un résultat bénéficiaire de 274 602 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 150 463 dinars en 2012.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2013 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 6 311 303 dinars contre 4 553 642 dinars l'exercice 2012.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2013.

Note sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008, ils totalisent au 31 décembre 2013 une valeur nette de 1 152 dinars contre une valeur nette de 39 157 dinars au 31 décembre 2012.

En 2011, GAT VIE a engagé des frais pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des contrats vie « LOGIVIE » pour un montant total de 115 166 dinars.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2013 une valeur brute de 223 436 dinars les amortissements totalisent 151 715 dinars soit une valeur nette de 71 721 dinars contre une valeur comptable nette de 74 763 dinars à fin 2012.

Note n° 5 : Les placements

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2013 un montant net de 23 064 580 dinars contre 17 062 612 dinars au 31 décembre 2012, soit une hausse de 35%.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Eléments	2013			2012		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Placements						
Terrains et Constructions	-	-	-	445 223	39 000	406 223
Bon de trésor	3 633 000	-	3 633 000	3 654 000	-	3 654 000
Emprunts obligataires	647 142	-	647 142	808 571	-	808 571
Compte à terme	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000
Billets de trésorerie	29 685	29 685	-	29 685	29 685	-
Titres cotés, sicav et FCP	8 451 672	234 259	8 217 413	6 486 917	304 871	6 182 045
Titres et Actions non cotés	8 317 875	537 931	7 779 944	3 760 155	549 931	3 210 224
Autres prêts	62 033	-	62 033	62 771	-	62 771
Sous total placement	21 141 407	801 875	20 339 532	16 747 322	923 487	15 823 835
Placements représentant les provisions techniques afférents aux contrats en unités d compte	2 738 798	13 750	2 725 048	1 243 166	4 388	1 238 777
Total	23 880 205	815 625	23 064 580	17 990 487	927 876	17 062 612

Note n°6 : Part des Réassureurs dans les Provisions Techniques : Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la Charge des réassureurs.

Note n° 7 : Les créances

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2013 pour un montant net de 2 563 275 dinars contre 2 019 229 dinars à fin 2012 et présente le détail suivant :

En Dinars	2 013	2 012
Créances nées d'op. d'assurances directes	830 224	994 566
Créances nées d'opérations de réassurances	67 757	66 869
Etat et organismes de sécurité sociale	914 240	766 040
Débiteurs divers	751 054	191 754
Total	2 563 275	2 019 229

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances sont suivies par agence et par quittance. Ces créances représentent 13% du chiffre d'affaires 2013 alors qu'en 2012 ce rapport était de 22%.
Cette diminution est la résultante des efforts de recouvrement déployés.
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance.

- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présente à la fin de l'année 2013 un solde de 751 054 dinars contre 191 754 dinars l'exercice précédent. Il comprend, principalement, la créance née suite à la cession du Villa sis à El Menzah V pour un montant de 750 000 dinars.

Notes n° 8 : Autres éléments d'actifs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant net de 996 153 dinars contre 785 004 dinars en 2012 et se détaille comme suit :

En Dinars	2013	2012
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	554 302	172 977
Frais d'acquisition reportés	209 071	346 772
Charges à partir	9 078	45 899
Comptes de régularisation	223 702	219 356
Total	996 153	785 004

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2013	2012
Les intérêts et loyers acquis et non échus	209 359	188 799
Les autres comptes de régularisation	14 343	30 557
Total	223 702	219 356

Note n°9 : Capitaux Propres et Réserves

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2013 un montant de 5 868 740 dinars contre 1 594 138 dinars au 31 décembre 2012 enregistrant ainsi une hausse de 268%.

Cette hausse est due essentiellement l'opération d'augmentation du capital pour un montant de 4 000 000 dinars libéré totalement à la souscription. Cette augmentation a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2013. Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2 012	Variation (+)	Variation (-)	2 013
Capital social	3 000 000	4 000 000		7 000 000
Réserves légales	67 270			67 270
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	52 000			52 000
Résultat reportés	- 2 332 420		150 463	- 2 181 957
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2012	150 463		- 150 463	-
Résultat de l'exercice 2013		274 602		274 602
Total capitaux propres	1 594 138	4 274 602	-	5 868 740

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de la société que les sommes au 31/12/2013 non soumises à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent à 1 050 697 DT détaillées comme suit:

En Dinar	2 013
Réserves légales	67 270
Réserves facultatives	213 511
Réserves pour fonds social	52 000
Effet de modifications comptables	443 314
Résultat de l'exercice 2013	274 602
Total	1 050 697

Note n°10 : Les Provisions Techniques Brutes

Au 31 Décembre 2013, les provisions techniques brutes totalisent 16 896 618 dinars contre 15 159 374 dinars au 31 décembre 2012 accusant ainsi une augmentation de l'ordre de 1 737 246 dinars soit 11%.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2 013	2 012
Provisions mathématiques	16 185 142	14 241 210
Provisions pour sinistres à payer	589 929	817 429
Autres provisions techniques	74 962	73 131
Provisions pour participation au bénéfice	46 585	27 603
Total	16 896 618	15 159 374

Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 1 943 932 dinars soit 14% par rapport à l'exercice 2012. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2 013	2 012
Contrats Mixte	7 158 728	6 431 662
Contrats Epargne	5 433 276	5 436 264
Contrats Décès	3 593 138	2 373 284
Total	16 185 142	14 241 210

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2013 à 589 929 dinars contre 817 429 dinars en 2012. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances vie comme suit :

En Dinars	2 013	2 012
Contrats Mixte	221 541	473 633
Contrats Epargne	14 185	58 491
Contrats Décès	354 203	285 305
Total	589 929	817 429

- Les autres provisions techniques : La provision de stabilité

Cette provision a pour but de faire face aux déficits techniques éventuels. Ce poste présente un solde de 74 962 dinars en 2013 contre 73 131 dinars l'exercice précédent.

- Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31.12.2013, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 46 585 dinars contre 27 603 dinars.

Les Provisions Techniques des Contrats en Unité de Compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 2 973 141 dinars contre 1 532 827 dinars soit une hausse de 94%.

Cette hausse s'explique par le fait qu'en 2012, GAT VIE a entamé la commercialisation des contrats en Unité de Compte pour la catégorie Collectif. Courant 2013, la compagnie a lancé la production des contrats en unité de compte Individuel sous la dénomination commerciale 'VALORIS'.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net de provision 2 725 048 dinars contre 1 238 777 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31.12 une partie des primes émises demeurent non encaissées pour un montant de 56 535 dinars en 2013 contre 318 342 Dinars l'exercice précédent.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en Unité de Compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

Note n°11 : Les dettes

Les dettes de la compagnie s'élèvent au 31.12.2013 à 682 330 dinars contre 1 227 641 dinars à fin 2012. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	2 013	2 012
Dettes nées d'opérations de réassurance	90 154	-
Etat et organismes de sécurité sociale	254 283	144 532
Créditeurs divers	317 951	1 083 037
Concours bancaires	19 942	72
Total	682 330	1 227 641

✓ Crédeurs divers

La rubrique « crédeurs divers » totalise en 2013 un solde de 317 951 dinars contre 1 083 037 en 2012. Cette régression s'explique par la liquidation en février 2013, de la dernière traite relative à l'acquisition des actions de la société GAT Immobilier pour un montant de 949 651 dinars

Note n°12 : Les autres passifs

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2013 à 255 619 dinars contre 347 085 dinars en 2012.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance vie

Note n°13 : Les primes émises

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2013 s'élèvent à 6 356 724 dinars contre 4 623 080 dinars l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires net d'annulations des affaires directes réalisé par GAT VIE s'est élevé à 6 202 197 dinars contre 4 501 749 dinars l'année précédente.

Les primes acceptées se sont élevées à 154 527 dinars contre 121 331 dinars en 2012.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 45 421 dinars contre 69 438 dinars en 2012.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance vie se présente comme suit :

En Dinars	2 013	2 012	Tx Evolution
Contrats Mixte	1 347 672	949 190	42%
Contrats Epargne	628 123	353 643	78%
Contrats Décès	2 315 052	2 016 529	15%
Contrats en Unité de Compte	2 065 877	1 303 718	58%
Total	6 356 724	4 623 080	37%

Note n°14: Les produits des placements

Au 31 décembre 2013, les produits bruts de placements se sont élevés à 1 378 745 dinars et les charges de placement ont atteint 332 540 dinars. Le revenu net de placement a atteint 1 046 205 dinars contre un revenu net de 921 672 dinars l'exercice précédent.

Note n°15: La Charge de sinistres

En 2013, on a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 2 148 470 dinars contre 1 706 736 dinars l'exercice précédent soit 34 % du chiffre d'affaires contre 37 % l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31.12.2013 à 125 400 dinars.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2013.

La répartition des montants payés entre les différentes catégories d'assurances vie se présente comme suit :

En Dinars	2 013	2 012	Tx Evolution
Contrats Mixte	1 035 661	610 713	70%
Contrats Epargne	751 220	789 721	-5%
Contrats Décès	45 407	18 504	145%
Contrats en Unité de Compte	565 309	40 610	1292%
Total	2 397 597	1 459 548	64%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit ;

En Dinars	2 013	2 012
Contrats Mixte	- 252 093	312 486
Contrats Epargne	- 44 305	- 147 158
Contrats Décès	68 898	207 260
Contrats en Unité de Compte	8 036	-
Total	- 219 464	372 588

Note n°16 : Variation des autres provisions techniques

Ce poste a atteint au 31 décembre 2013 la somme de -3 397 023 dinars contre -2 196 075 dinars l'exercice précédent ce qui représente 13% des provisions techniques.

En Dinars	2 013	2 012
Contrats Mixte	- 727 066	- 334 162
Contrats Epargne	- 15 994	- 373 887
Contrats Décès	- 1 221 685	1 371 297
Contrats en Unité de Compte	- 1 432 278	1 532 827
Total	- 3 397 023	2 196 075

Note n°17 : Participations aux bénéfices et ristournes

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2013 s'est élevée à 128 087 dinars contre 140 791 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2013, la somme de 715 444 dinars contre 862 532 dinars en 2012 soit une régression de 21 %. Ces frais représentent 11% du chiffre d'affaires en 2013 contre 19% en 2012.

La régression des frais d'exploitation s'explique essentiellement par la restructuration qu'a connu GAT VIE qui a été accompagnée par un transfert du personnel à société mère GAT ASSURANCE.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

Les frais d'acquisition : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31.12.2013 à 430 822 Dinars contre 541 534DT soit une baisse de 25%.

Les frais d'administration : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2013 à 284 622 Dinars contre 320 998 Dinars l'exercice précédent.

Conformément à l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, les compagnies d'assurances sont tenues de constituer une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les frais de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Le calcul a fait ressortir une provision de 832 981 dinars détaillés comme suit :

Catégorie	Ressources	Emploi	Durée moyenne des contrats	Déficit de marge
Décès	16 533	172 222	5	778 445
Mixte	32 759	31 994	5	-
Vie	257	11 164	5	54 536
UC	12 216	69 242		
			Déficit Total	832 981

L'article 6 du dit arrêté a donné la possibilité aux compagnies d'assurances de procéder à un prélèvement sur les produits financiers attendus pour couvrir la dite provision.

Ainsi, GAT VIE a procédé à un prélèvement de 832 981 dinars sur les produits financiers de l'exercice 2013 afin de combler à l'insuffisance des ressources futures qui seront prélevés sur les primes.

Note n°19 : Les autres charges techniques

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2013 à 704 253 dinars soit 11% du Chiffre d'affaires contre 7% en 2012.

Note n°20 : Les charges de placements

Les charges de placements se sont élevées en 2013 à 1 886 510 dinars contre 332 540 dinars l'exercice 2012.

Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2 013	2 012
Charges de gestion des placements,	47 151	56 497
Correction de valeur sur placements	36 465	1 638 386
Pertes provenant de la réalisation des placements	248 924	191 627
Total	332 540	1 886 511

✓ Charges de gestion des placements :

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment la facturation de GAT INVESTISSEMENT, les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés et l'amortissement des immeubles de placement.

✓ Corrections de valeur sur placements :

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ Pertes provenant de la réalisation des placements :

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

Note n°21 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Le montant à transférer dépend donc de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au 31 décembre 2013, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 1 046 206 dinars contre un revenu net de 921 672 dinars l'exercice précédent.

De ce fait, le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 238 550 dinars contre 80 353 dinars au 31 décembre 2012.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2013 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 25 615 dinars contre un bénéfice technique de 139 311 dinars 2012.

Note n°22 : Le résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2013 avant impôt s'élève à 274 602 dinars contre -155 086 dinars l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 12 713 dinars contre 4 623 dinars en 2012.

L'article 48 de la Loi finance 2014 a institué à la déductibilité du minimum d'impôt payé au taux de 0,2% au titre d'un exercice de l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés exigible successivement au titre des exercices ultérieurs et ce dans la limite de la cinquième année inclusivement sans que toutefois la déduction aboutisse à un impôt inférieur au minimum d'impôt.

Il est à noter le détail des résultats déficitaires reportés se présentent comme suit :

Rubriques	Montant
Reports déficitaires	- 695 420
Amortissements différés	- 193 719

Le résultat net de l'exercice 2013 est bénéficiaire et s'élève à 274 602 dinars contre un résultat excédentaire de 150 463 dinars l'exercice précédent.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°23 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au cours de l'exercice 2013, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à -
3 608 645 dinars contre 59 012 dinars au 31 décembre 2012.

Note n°24 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

En 2013, les flux liés aux activités d'investissement se sont élevés à -29 900 dinars contre 66 677 dinars au 31 décembre 2012.

Note n°25 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Au cours de l'exercice 2013, la société GAT VIE a réalisé une augmentation du capital pour un montant de 4 000 000 dinars libérée totalement à la souscription. De ce fait, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent à 4 000 000 dinars

La variation de la trésorerie est de 361 456 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 576 443 dinars contre 214 988 dinars l'exercice précédent.

Note n°26 : Note sur les opérations liées

- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :
 1. La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de « La Société » qui œuvre pour son compte s'élève à 425 531 Dinars.
 2. La quote part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 533.518 Dinars.
 3. En 2013, GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance collective pour le compte du personnel de sa filiale au titre du contrat d'assurance souscrit auprès de l'ASTREE pour 27 904 Dinars.
 4. La société GAT investissement, filiale du Groupe GAT ASSURANCES, est chargée de la gestion des placements de « La Société ». Au titre de l'exercice 2013, la charge de gestion facturée s'élève à 6 902 Dinars.
 5. GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de « La Société ». Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 259 474 Dinars.
 6. La société GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2013 s'élève à 614.450 Dinars.
 7. La société GAT investissement a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 2 355 Dinars.
 8. La société GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 48.888 Dinars.

9. La société GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 10.196 Dinars.
10. « La Société » loue des locaux auprès de GAT ASSURANCES au niveau desquels elle exerce son activité. Le montant annuel du loyer TTC en 2013 s'élève à 40 799 Dinars.
11. Le Cabinet de courtage « SECA », ayant des administrateurs en commun avec « La Société », présente au 31 décembre 2013, un solde débiteur net de commissions du compte courant ouvert sur les livres de « La Société » de 13 711 Dinars.
12. Le compte des sociétés du groupe GAT ASSURANCES présente, au 31 décembre 2013, un solde débiteur de 193.339 Dinars.
13. GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 10.939 Dinars.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2013

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	-	-		-
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	3 214 665	3 214 665	3 214 665	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	8 877 118	8 075 243	8 481 600	406 358
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	3 864 353	3 864 353	3 874 663	10 310
Autres parts d'OPCVM (4)	813 411	813 411	813 411	0
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	4 309 827	4 309 827	4 309 827	-
Prêts hypothécaires				-
Autres prêts et effets assimilés	62 033	62 033	62 033	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-		
Autres dépôts (6)	-	-		
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	2 738 798	2 725 048		-
Total :	23 880 206	23 064 581	20 756 200	416 668

Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques

Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	Valeur Nette	Juste valeur
Actions cotées :	3 528 649	3 905 322
Actions non cotées :	4 546 594	4 576 279
Total :	8 075 243	8 481 600

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	647 142
Obligations non cotées :	
Titres de créances négociables et bons de trésor :	3 633 000
Total :	4 280 142

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2006	2007	2008	2009	2010
Inventaire 2010					
Règlements cumulés	1 710 901	2 118 378	1 584 080	3 944 038	4 468 033
Provisions pour sinistres	37 114	38 113	36 099	93 101	63 038
Total charges des sinistres	1 748 014	2 156 490	1 620 179	4 037 139	4 531 072

Primes acquises	2 145 483	2 944 431	2 673 247	2 754 064	2 790 025
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

% sinistres / primes acquises	81,47%	73,24%	60,61%	146,59%	162,40%
-------------------------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
Inventaire 2011					
Règlements cumulés	2 118 378	1 624 409	3 945 088	4 500 398	1 216 099
Provisions pour sinistres	20 014	31 836	18 150	39 108	357 192
Total charges des sinistres	2 138 392	1 656 246	3 963 238	4 539 505	1 573 291

Primes acquises	2 944 431	2 673 247	2 754 064	2 790 025	3 220 991
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

% sinistres / primes acquises	72,62%	61,96%	143,91%	162,70%	48,84%
-------------------------------	---------------	---------------	----------------	----------------	---------------

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2008	2009	2010	2011	2012
Inventaire 2012					
Règlements cumulés	1 646 515	3 962 088	4 492 104	1 558 789	2 155 597
Provisions pour sinistres	7 227	8 611	28 583	43 368	393 124
Total charges des sinistres	1 653 742	3 970 699	4 520 687	1 602 157	2 548 721

Primes acquises	2 673 247	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

% sinistres / primes acquises	61,86%	144,18%	162,03%	49,74%	55,13%
-------------------------------	---------------	----------------	----------------	---------------	---------------

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2009	2010	2011	2012	2013
Inventaire 2013					
Règlements cumulés	3 962 088	4 493 752	1 573 061	2 474 989	2 055 778
Provisions pour sinistres	28 119	12 495	363	255 514	189 552
Total charges des sinistres	3 990 207	4 506 248	1 573 423	2 730 503	2 245 330

Primes acquises	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

% sinistres / primes acquises	144,88%	161,51%	48,85%	59,06%	35,32%
-------------------------------	----------------	----------------	---------------	---------------	---------------

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2013

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers	3 750	360 758	364 508	PRNT11+PRV21
Revenus des participations		911 639	911 639	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+ PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		100 674	100 674	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)		1 924	1 924	
Total produits des placements	3 750	1 374 996	1 378 746	
Intérêts		249 430	249 430	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes		83 110	83 110	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91 +CHV92+CHV93
Autres frais			-	
Total charges des placements	0	332 540	332 540	

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2013	Total
Primes Acquises	6 356 724
Charges de prestations	<2 178 133>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<3 397 089>
Solde de souscription :	781 502
Frais d'acquisition	<430 822>
Autres charges de gestion nettes	<988 875>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<1 419 697>
Produits nets de placements	807 655
Participation aux résultats	<128 087>
Solde Financier :	679 568
Part des réassureurs dans les primes acquises	<45 421>
Part des réassureurs dans les prestations payées	29 663
Part des réassureurs dans les charges de provisions	
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	
Solde de réassurance :	<15 758>
Résultat technique Décembre 2013	25 615
Résultat technique Décembre 2012	139 311
	<113 696>
Variation 2013 - 2012 :	-82%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	31 428
Rachats Vie payés	1 185 057
Sinistres et Capitaux échus Vie	1 149 860
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2013	19 869 759
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2012	16 692 201

Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Vie au 31/12/2012		Raccordement	Total
Primes Acquisées		PRV11	6 356 724
Charges de prestations		CHV11	<2 178 133>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques		CHV12, CHV21	<3 397 089>
Solde de souscription :			781 502
Frais d'acquisition		CHV41, CHV42	<430 822>
Autres charges de gestion nettes		PRV4, CHV43	<988 875>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :			<1 419 697>
Produits nets de placements		PRV2, CHV9	807 655
Participation aux Bénéfices & Ristournes		CHV3	-128 087
Solde Financier :			679 568
Primes cédées ou rétrocédées		PRV11 2° Colonne	<45 421>
Part des réassureurs dans les prestations payées		CHV11 2° Colonne	29 663
Part des réassureurs dans les charges de provisions		CHV21 2° Colonne	
Part des réassureurs dans les participations aux résultats		CHV3 2° Colonne	
Commissions reçues des réassureurs		CHV44 2° Colonne	
Solde de réassurance :			<15 758>
Résultat technique :			25 615
Informations complémentaires :			
Versements périodiques de rentes Vie			31 428
Montants des rachats Vie			1 185 057
Sinistres et Capitaux échus Vie			1 149 860
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes Vie à la clôture			19 869 759
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture			16 692 201

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs les actionnaires
DE LA SOCIETE « GAT Vie »
92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « GAT Vie », comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 26 787 035 dinars, des capitaux propres positifs de 5 868 740 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 274 602 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la préparation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « GAT Vie » au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles, et nous avons noté que le taux de représentation des provisions techniques par des placements, à la clôture de l'exercice 2013, se situe en deçà du seuil réglementaire.

A l'exception des points ci-dessus exposé, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « GAT Vie » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 03 Mai 2014
Le commissaire aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs les actionnaires

DE LA SOCIETE « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2013 (autres que rémunérations des dirigeants) :

1. La société GAT Vie a cédé au GAT Assurances une voiture pour un montant de 24.571 DT.
2. La société GAT Vie a acquis auprès de GAT Assurances une voiture pour un montant de 29.900 DT.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2013 :

1. La société GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2013 s'élève à 614.450 Dinars.
2. La société GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 259.474 Dinars.
3. La société GAT investissement a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 2 355 Dinars.
4. La société GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 48.888 Dinars.

5. La société GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 10.196 Dinars.
6. La quote part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 533.518 Dinars.
7. La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 425.531 Dinars.
8. Le GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE pour 27.904 Dinars.
9. La société GAT investissement, filiale du Groupe GAT, est chargée de la gestion des placements de GAT VIE. Au titre de l'exercice 2013, la charge de gestion facturée par GAT investissement s'élève à 6.902 Dinars. Le compte « Sociétés du groupe -GAT investissement » présente un solde créditeur au 31/12/2013 pour le même montant.
10. GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2013 s'élève à 40.799 Dinars.
11. Le Courtier SECA, ayant des administrateurs en commun avec GAT VIE, présente au 31/12/2013, un solde débiteur du compte courant SECA ouvert sur les livres de GAT VIE, net des commissions, de 13.711 Dinars.
12. Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde Créditeur au 31/12/2013 de 192.339 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES.
13. GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2013 s'élève à 10.939 Dinars.
14. GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2013 se présente comme suit :
 - Thouraya Msaddek : 41.504 dinars
 - Ridha Jlassi : 5.994 dinars

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :
 - Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013.
 - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
2. Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2013 se présentent comme suit :
 - Les jetons de présence de l'exercice 2010 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/11/2011 et s'élèvent à 15.000 dinars en brut. La répartition de ces jetons de présence a été décidée par le Conseil d'Administration du 03/04/2013.
 - Les jetons de présence de l'exercice 2011 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14/06/2013 et s'élèvent à 7.500 dinars en brut.
 - La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2013 s'élève à 11.077 dinars.
 - Le Président Directeur Général a contracté en 2013 un contrat TDI auprès de GAT Vie, le montant de la prime TTC s'élève à 14.796 dinars.

Montants bruts en dinars	PDG	Administrateurs
Avantages à CT	11 077	22 500
Avantages à long termes		
Avantages en nature		
Total	11 077	22 500

Fait à Tunis, le 03 Mai 2014
Le commissaire aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

ECC Mazars